

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024/69

Séance du 16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 10 septembre 2024	Présents : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, LABONNE NOLLET Laurie, BERDAGUE Patrick, MORIN DESMURS Michèle, DESCHARNE Samuel, MATHUS Véronique, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, LAROCHE Daniel, DELANGLE Sylvie, MATHIEUX Marc, MUNCH Armelle, MARTINOT Noémie, BOUCLIER Florence.
Nombre de Membres en exercice : 19	
Nombre de Membres présents : 16	
Nombre de suffrages exprimés : 18	
Votes Pour : 18	Procurations : BUSSEUIL Georges à S. DESCHARNE, PLATHEY Pierre à N. CLEMENT
Vote Contre : 0	
Abstentions : 0	Absents excusés : CLEMENT Pascal

Le secrétariat a été assuré par : Patrick BERDAGUE

Objet : Servitude en tréfonds à signer avec l'entreprise Setforge

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la construction du nouveau centre de secours, la commune a été contrainte de traverser la parcelle cadastrée AE 317 afin d'installer les canalisations d'adduction d'eau potable et d'eaux usées.

Cette parcelle étant la propriété de l'entreprise Setforge, et cette dernière ayant bien entendu donné son accord verbal au démarrage des travaux, il convient à ce jour de signer une convention de servitude en tréfonds pour le passage de ces canalisations.

Oùï les explications de Monsieur le Maire, le conseil municipal :

-DONNE mandat au Maire pour procéder à la constitution de la convention de servitude à signer avec la société Setforge.

-INDIQUE que ladite convention sera validée par une nouvelle délibération dès lors qu'elle sera rédigée.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 19/09/2024
Acte contresigné le 19/09/2024
Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR

Le/La secrétaire de séance,

D2024/170

Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

Publié le



ID : 071-217101336-20240916-D2024_69_2-DE